

Le 25 juin 2008

Les césariennes augmentent les risques liés aux grossesses ultérieures

Les femmes qui ont déjà eu une césarienne sont plus susceptibles de nécessiter une nouvelle césarienne pour les accouchements ultérieurs et le pourcentage de femmes et de professionnels de la santé optant pour un accouchement vaginal après une césarienne (AVAC) est en baisse. Le résultat est que le taux de césariennes en hausse peut continuer d'augmenter et que la décision d'accoucher par césarienne accroît les risques liés aux grossesses futures.

Au Canada :

- Sur les femmes qui ont déjà eu une césarienne et qui ont accouché en 2005–2006, 81,9 % ont subi une nouvelle césarienne.
- La proportion de femmes qui ont subi une nouvelle césarienne est présentement en hausse. À l'inverse, le taux d'accouchement vaginal après une césarienne (AVAC) est en baisse.¹

Pourquoi les femmes et les professionnels de la santé devraient-ils envisager un accouchement vaginal après une césarienne?

- Pour certaines femmes qui ont subi une césarienne lors d'un accouchement précédent, une nouvelle césarienne sera indiquée sur le plan médical. Toutefois, dans la plupart des cas, un accouchement vaginal peut être réussi en toute sûreté, tant pour la mère que pour l'enfant.²
- Lorsqu'une nouvelle césarienne n'est pas nécessaire sur le plan médical, les recherches démontrent qu'entre 50 % et 85 % des femmes peuvent accoucher par voie vaginale avec succès. Le reste des femmes subiront une césarienne après avoir tenté d'accoucher par voie vaginale.²

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada ...

- recommande d'envisager l'accouchement vaginal comme une option viable pour les femmes qui ont déjà subi une césarienne;
- recommande que des discussions appropriées au sujet des risques et des avantages d'un accouchement vaginal après une césarienne ait lieu afin d'obtenir le consentement éclairé de la patiente.¹

Références

1. Institut canadien d'information sur la santé
Donner naissance au Canada : Tendances régionales de 2001–2002 à 2005–2006.
http://secure.cihi.ca/cihiweb/en/downloads/Childbirth_AiB_FINAL_E.pdf
2. SOGC. *Directive clinique sur l'accouchement vaginal chez les patientes ayant déjà subi une césarienne*, <http://www.sogc.org/guidelines/public/155E-CPG-February2005.pdf>

Personne-ressource

Natalie Wright,

Directrice, Communications et éducation publique

Tél. : (613) 240-0169

Courriel : nwright@sogc.com

À propos de la SOGC

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada est l'une des plus anciennes organisations nationales de spécialité au Canada. Fondée en 1944, la Société a pour mandat de promouvoir l'excellence dans la pratique de l'obstétrique-gynécologie et la santé des femmes par le leadership, la défense des droits, la collaboration, la prise de contact et l'éducation. La SOGC représente des obstétriciens-gynécologues, des omnipraticiens, des infirmières, des sages-femmes et des professionnels paramédicaux œuvrant dans le domaine de la santé sexuelle et génésique. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.sogc.org.